

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de^{1.} ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du 8 Juin 1911

Bruxelles, le 1911 .

P. M. Van Kerschaver

E. Van Hoof.

*Rue du Siège 5.
Anvers*

5212 / 59



faire venir

Monsieur le Ministre

En votre qualité de
Président de la Société des
Beaux Arts, je me permets de
vous adresser la présente, pour
vous demander votre bienveillant
appui pour l'achat par un
musée belge ou par une collection-
neur belge, d'un petit tableau
que je possède.

D'après l'avis de plusieurs
artistes peintres il s'agit d'un *Beniers*
le *Jeune authentique*. Il représente
une scène campagnarde flamande
& comme vous pourrez vous en
convaincre par la reproduction
photographique ci-jointe, est identique
à la reproduction d'un dessin du
musée Albertina de Vienne figurant
dans le livre de la Knackfuss éditée
sur l'ensemble de l'œuvre de Beniers le
Jeune par Rosenberg, sauf dessin d'architecture

Le panneau à 15 1/2 X 20 cm. net

Monsieur le Ministre d'Etat. A Beerpaert
X X X Bruxelles

Je me suis adressé au Conservateur
du Musée Albertina de Vienne
qui prétend que leur dessein en craie rouge
n'est qu'une copie du tableau fait
par un graveur, de là, l'opposition dans
la scène.

Je préfère m'adresser d'abord
à vous, voulant plutôt vendre
ici qu'à des étrangers & je suis
prêt à soumettre aux experts
que vous voudriez faire désigner.

Bien que le tableau a quelque
peu souffert, je ne veux pas le
faire retoucher, sachant que bien
souvent on gâte l'œuvre du maître.

Je vous serais reconnaissant
si vous pourriez m'aider je fusse
que par quelques conseils & entre temps
je vous présente, Monsieur le Ministre
l'expression de tout mon respect.

J. Van Kerschaver.

Zwijndrecht (waas) le 6 Mars 1912.

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o 5212-59

Bruxelles,

24-4-1912

A

Van Heesmaecker

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

ANNEXE

~~C~~ ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Copie expédiée le 24-4-12

resapédie la m formule
le 31-5-12.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

5154-59

ANNEXE

Bruxelles, le

17-4

19 12

A

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

17-4-12

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M, avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M, l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

Messieurs!



5212-54

J'ai bien reçu votre honorée missive d'hier
et suis d'accord avec son contenu. Le tableau
en question dont je me suis permis de vous envoyer
photo. vous sera remis à l'examen, sauf
impriéris, Samedi matin 20 Courant.

Pour à vous indiquer dès maintenant
un prix, je préfère attendre le résultat de
l'examen du susdit tableau. Vous voudrez
avoir l'extrême obligeance de remettre au
porteur du paiement, un reçu, contre lequel

G. v. p.

Je pourrais faire retirer si vous ne tombions
pas d'accord ou si vous ne teniez pas à en
faire l'acquisition.

Agriez, Messieurs, l'expression de mes
sentiments distingués.

Jean Bernhofer.

Weydenrecht, le 18 ~~juin~~ ^{juillet} 1912.
Weyden

Zwytendrecht, 23.V.1912.

Monsieur le Secrétaire!

Le 22 avril d^r, j'ai fait remettre le
petit tableau (breviers) à l'adresse, que vous
avez bien voulu m'indiquer par votre lettre
du 17 avril. (N^o 9. Rue du musée.)

Il me serait agréable de savoir si,
l'expertise pour l'acquisition éventuelle pour les
collections de l'Etat, a déjà eu lieu & dans
l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer,
Monsieur le Secrétaire, mes salutations
distinguées.

J. Van Kerckhove.

Nom et adresse de
l'expéditeur

(Indication facultative)

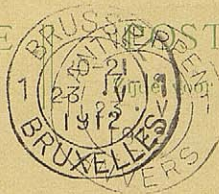
Naam en adres van
den afzender
(Niet verplichtend)

M.

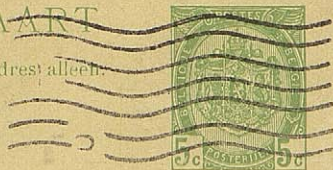
J. Van Kerschaver
Zurpdracht
(Waes)

CARTE POSTALE BRUSSELS POSTKAART

Côté réservé à l'adresse.



het adres alleen.



NE PAS LIVRER LE DIMANCHE
NIET BESTELLEN OP ZONDAG

Monsieur le Secrétaire,
Musées Royaux de Peinture & de Sculpture
de Belgique.
Palais des Beaux-arts.
9. Rue du Musée.
Bruxelles.

* Cette inscription peut être biffée. — Dit opschrift mag doorgehaald worden.